

Conseil municipal du 25 avril 2013 Question d'intérêt local sur la situation des Roms sur le terrain Truillot. Posée par Mehdy Belabbas au nom du groupe EELV

Monsieur le Maire,

Le 8 avril dernier était célébrée la journée internationale des Roms, mais malgré le changement de gouvernement ces derniers ne sont toujours pas à la fête.

En effet la ligne politique du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, ne s'est guère écartée de celle de ses prédécesseurs place Beauvau. Quant à sa rhétorique sur le sujet, il suffit de se rappeler qu'il a récemment déclaré que « les Roms ne souhaitent pas s'intégrer à la société française pour des raisons culturelles ou parce qu'ils sont entre les mains de réseau». Vous reconnaîtrez qu'il est difficile de s'intégrer lorsque vous avez le statut de citoyen européen de seconde zone et que celui-ci vous empêche d'exercer de nombreuses professions au nom de mesures transitoires discriminatoires.

Le camps de Roms installé sur le terrain de l'AP-HP rue Truillot, est un sujet de préoccupation : l'habitat y est extrêmement précaire, les conditions d'hygiène sont déplorables et le risque existe de voir se répéter la tragédie qui avait coûté la vie d'un être humain en février 2011.

Lors du Bureau municipal du 18 février dernier, vous avez annoncé le démantèlement du camp d'ici le mois de juin. Notre préoccupation, comme celle des associations qui agissent aux côtés des Roms, est grande sur les conditions

de relogement des familles concernées. Depuis août 2012, une circulaire impose aux préfets de prévoir des mesures de relogement pour les personnes expulsées.

Lors d'une rencontre avec le préfet le 18 décembre dernier, celui-ci a pointé du doigt l'absence de site d'insertion approprié sur la commune d'Ivry, alors qu'il est possible de bénéficier de subventions européennes pour mettre en place de telles structures.

A notre connaissance la ville ne s'est toujours pas engagée dans une démarche pour obtenir ces moyens et alors que la date prévue pour le démantèlement du camp approche, nous ignorons si des solutions de relogement ont déjà été recensées. De même nous souhaiterions savoir si le diagnostic qu'il a été prévu d'établir en lien avec le GIP/HIS et les associations de solidarité avec les Roms a démarré.

Les villes de Choisy et d'Orly s'étant engagées dans des programmes d'insertion à destination de cette population rom, il nous semble pertinent de demander à ces deux municipalités de nous présenter leurs retours d'expérience sur ces programmes.

Enfin, un groupe de travail technique inter-administration entre la préfecture, le département et la ville devait-être mis en place à l'issue du Bureau municipal du 18 février : Celui-ci a-t-il été déjà formé et si oui quelles sont ses pistes de travail ? Le préfet Alain Régnier, actuel délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) qui a reçu une lettre de mission spécifique de J-M Ayrault sur la question des camps de Roms, a-t-il été contacté pour être associé à cette démarche?

Nous aimerions, M. le Maire, que vous apportiez une réponse globale à ces interrogations afin que le Conseil Municipal dispose d'une vision claire des procédures et des démarches en cours et détermine si le démantèlement du camp prévu pour juin s'accompagne de solutions pérennes pour l'intégration de cette population rom.